

<b>SÉANCE DU 2019-03-04</b>
-----------------------------

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 4<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présent : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 03 septembre 2019**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 2019-08-05
3. Lecture et adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois.
5. Assemblée publique de consultation portant sur le règlement 335-19
6. Adoption du second projet de règlement 335-19
7. Système d'éclairage de la niveleuse
8. Bordure rue Belzile
9. Rappel d'un employé
10. Demande de location du gymnase de l'école, système de son et réfrigérateur pour le 2 novembre par le comité jeunesse pour la fête de l'Halloween.
11. Demande de location du gymnase de l'école, système de son et réfrigérateur pour le 5 avril par les Chevaliers de Colomb pour le galas musicale 2020.
12. Achat d'appareils de télécommunication.
13. Autorisation de déplacement pour scarificateur.
14. Don
  - CMEC
15. Correspondance
16. Varia
  - Ouverture de poste de la patinoire
17. Période de questions.
18. Levée de l'assemblée

2019-09-163

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Paul-André Fillion d'adopter l'ordre du jour.

2019-09-164

**2. Adoption du procès-verbal du 05 août 2019.**

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal du 2019-08-05 tel que rédigé.

2019-09-165

**3. Lecture et adoption des comptes du mois**

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de août 2019 pour un total de 12 641.89\$ et d'en autoriser le paiement.

**4. Période de questions sur les comptes du mois**

Monsieur le maire et monsieur le directeur général répondent aux questions du public.

**5. Assemblé publique de consultation portant sur le règlement 335-19**

Monsieur le maire et monsieur le directeur général répondent aux questions du public.

2019-09-166

**6. Adoption du second projet de règlement 335-19**

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**Considérant que** le règlement de zonage numéro 227 de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand a été adopté le 3 mai 2004 et est entré en vigueur le 15 juillet 2004 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1);

**Considérant que** la MRC de La Matapédia a procédé à l'adoption des règlements numéro 2018-07 et 201904 visant la modification du schéma d'aménagement révisé ayant entre autres pour effet de modifier certaines dispositions concernant les bâtiments d'élevage porcin et les résidences en milieu agricole;

**Considérant que** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire apporter des modifications à son règlement de zonage et doit aussi y intégrer des dispositions aux fins de conformité au schéma d'aménagement ainsi qu'au plan d'urbanisme en cours de modification;

**Considérant que** le conseil municipal a soumis un premier projet de règlement à la consultation de la population conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1);

**Considérant que** le conseil municipal doit soumettre un second projet de règlement à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à l'article 130 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1);

**Attendu qu'**une modification a été apportée, aux fins de conformité au schéma d'aménagement révisé, à une disposition non sujette à approbation référendaire que l'on retrouve dans chacun des paragraphes 1° des articles 2 et 3;

**En conséquence,** monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement;

1° d'adopter le second projet de règlement numéro 335-19 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

2° de soumettre le second projet de règlement numéro 335-19 à l'approbation des personnes habiles à voter concernées par ce règlement.

2019-09-167

**7. Système d'éclairage de la niveleuse**

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement de faire l'acquisition d'un système d'éclairage pour la niveleuse auprès de Nortrax au montant de 9 000 \$ incluant le manuel de service de la niveleuse.

2019-09-168

**8. Bordure rue Belzile**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de faire des travaux de bordure de rue sur la rue Belzile et de mandater Bélanger paysagiste pour l'exécution des travaux au coût de 2996.00\$ plus taxes ; le conseiller Georges Barrette se retire pour ce point.

2019-09-169

**9. Rappel d'un employé**

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement de rappeler monsieur Dany Canuel au travail en date du 30 septembre 2019.

2019-09-170

**10. Demande de location du gymnase de l'école, système de son et réfrigérateur pour le 2 novembre par le comité jeunesse pour la fête de l'Halloween.**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'accorder la location du gymnase et le prêt de matériel au comité jeunesse pour la soirée du 2 novembre 2019

2019-09-171

**11. Demande de location du gymnase de l'école, système de son et réfrigérateur pour le 5 avril par les Chevaliers de Colomb pour le galas musicale 2020.**

Monsieur le conseiller George Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'accorder la location du gymnase et le prêt de matériel au chevalier de Colomb pour le 5 avril 2019

2019-09-172

**12. Achat d'appareils de télécommunication.**

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement d'acquérir des équipements de télécommunication avec l'option pour l'installation d'un GPS auprès de Télécommunication de l'Est pour un contrat de 5 ans. Soit quatre radios pour installation dans les véhicules et trois portables, de plus le directeur général est autorisé à signer le contrat

2019-09-173

**13. Autorisation de déplacement pour scarificateur.**

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement d'autoriser monsieur Dany Canuel et un ou des élus de se rendre à Québec pour la municipalité

2019- 09-174

**14. Dons**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'accorder un don au CMEC au montant de 1290.00\$ payable sur 3 ans et d'autoriser monsieur le directeur général a signé l'entente avec le CMEC

**16. Correspondance**

La correspondance est lue.

2019- 09-175

**17. Varia**

**A) Ouverture du poste de la patinoire**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'ouvrir le poste contractuel pour la patinoire dont le travail consiste à l'entretien de la patinoire, la surveillance et l'organisation d'activités dans le centre des loisirs.

**18. Période de questions**

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2019- 09-176

**19. Levée de l'assemblée.**

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de lever la séance.

---

Jean-Côme Lévesque, Maire

---

Jean-Noël Barriault, Directeur  
général et secrétaire-trésorier